

**FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION  
COLLEGE Ph. LAMOUR – 34280 LA GRANDE MOTTE  
ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

**ATTENTION : Dossier COMPLET à remettre au plus tard le 22 SEPT. 2020** (cf. modalités détaillées dans la fiche tarifs)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné au service restauration collective de l'Agglomération du Pays de l'Or. Le responsable de traitement des données personnelles est le Président de l'Agglomération Pays de l'Or. La finalité du traitement des données personnelles est la gestion des inscriptions à la demi-pension. Les destinataires de ces données sont : l'Agglomération du Pays de l'Or, le Trésor Public et Collège de Ph. Lamour. La durée de conservation des données est de 10 ans selon les instructions en vigueur de gestion d'archives publiques.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à [dpo@paysdelor.fr](mailto:dpo@paysdelor.fr) – 04 67 12 35 00.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Je soussigné(e) **NOM** et **Prénom** : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° téléphone \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ N° CAF : \_\_\_\_\_

après avoir pris connaissance des conditions détaillées dans le Règlement Intérieur de la Demi-Pension, (téléchargeable sur le site [www.paysdelor.fr](http://www.paysdelor.fr), rubrique : **Vie quotidienne** ☞ **Restauration collective** ☞ **Inscriptions DP**), ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire pour **TOUTE LA DUREE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021** (Toute modification ne pourra se faire qu'en début de trimestre, par écrit, au service de **Restauration Collective de l'Agglomération du Pays de l'Or, 250 rue des Aramons, La Louvade à MAUGUIO** ainsi qu'auprès de la **vie scolaire** du collège),

L'élève..... Classe.....

en qualité de demi-pensionnaire au Collège de Philippe LAMOUR à LA GRANDE MOTTE les jours suivants :

 **Cocher les jours où les repas seront pris. Les jours sont fixes et ne peuvent pas être interchangeables. Le choix du forfait vous engage pour TOUT LE TRIMESTRE.**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Je m'engage :

- à acquitter le montant des frais suivant les conditions ci-dessous à savoir :

PAIEMENT (\*) Cocher le mode de paiement  **Le forfait est payable en début de trimestre** (sauf prélèvement : paiements échelonnés) (imprimé tarifs distribué aux élèves ou consultable sur le site [www.paysdelor.fr](http://www.paysdelor.fr))

J'opte pour le prélèvement automatique par fraction mensuelle, avant le 10 de chaque mois. Je joins une autorisation (<https://www.paysdelor.fr/vie-quotidienne/restauration/inscription-demi-pension-college/>) et un **R.I.B.** (l'option « prélèvement automatique » sera utilisée pour **toute l'année scolaire**). **Ces pièces sont à renouveler à chaque rentrée scolaire.**

J'opte pour le paiement du forfait par chèque ci-joint (facilités de paiement, appeler Mme ABELLAN : ☎ 04.67.29.31.73) (**Joindre le chèque correspondant au 1<sup>er</sup> trimestre au dossier d'inscription, nom et prénom de l'élève au dos.**)

En espèces auprès du Régisseur de Recettes à l'UPC Théo Luce à MAUGUIO (La Louvade), **UNIQUEMENT sur RdV** (☎ 04.67.29.31.73).

- à signaler tout changement au service « Restauration Collective » du Pays de l'Or Agglomération, ainsi qu'au Collège.

J'ai pris note que le renouvellement du badge entraînera des frais administratifs de 8,00 € (le badge étant attribué gratuitement dès la première rentrée au collège).

*En soumettant ce formulaire d'inscription, j'accepte que les informations qui y sont saisies soient utilisées dans le cadre de la gestion de la demi-pension du Collège de l'Étang de l'Or.*

A....., le.....

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »